

Portraits territoriaux par ZTEF

Cartographie de la demande d'emploi des travailleurs handicapés

Bilan au 31 décembre 2009
Données disponibles au premier trimestre 2010

Dans ce document, sont cartographiés les indicateurs relatifs aux caractéristiques les plus déterminantes des demandeurs d'emploi sur le marché du travail : catégorie de demande d'emploi, sexe, âge, qualification, niveau de formation et durée du chômage.

- Carte n°1** : Part des demandeurs d'emploi en situation de handicap parmi l'ensemble de la demande d'emploi au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)
- Carte n°2** : Part des demandeurs de catégories A, B et C parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (en %)
- Carte n°3** : Part des demandeurs âgés de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)
- Carte n°4** : Part des demandeurs âgés de plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)
- Carte n°5** : Part des demandeurs à la recherche d'un emploi non qualifié parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)
- Carte n°6** : Part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)
- Carte n°7** : Part des chômeurs de très longue durée (chômage de deux ans et plus) parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)
- Carte n°8** : Part des hommes parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)

Méthodologie cartographique

L'échelle géographique utilisée correspond à la **zone territorialisée emploi formation**, définie au 01/01/2008 ⁽¹⁾; la limite départementale apparaît néanmoins sur le fond de carte.

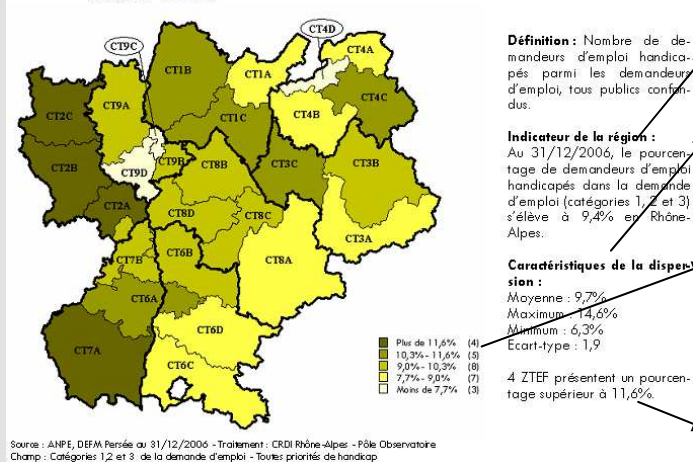
Il est retenu de répartir les données en 5 classes afin de distinguer :

- une classe médiane qui regroupe les zones territorialisées pour lesquelles le pourcentage étudié est proche de la moyenne des ZTEF,
- deux classes rassemblant les zones territorialisées présentant un pourcentage sensiblement différent, en plus ou en moins, de la moyenne des ZTEF.

La constitution des classes a été réalisée manuellement en callant la classe centrale sur la moyenne des ZTEF et en choisissant un intervalle régulier qui tient compte de l'écart-type de la distribution.

Lecture des cartes

Carte n°1 : Pourcentage de demandeurs d'emploi handicapés dans la demande d'emploi au 31/12/2006 (catégories 1, 2 et 3)



Au 31/12/2006, la part des demandeurs d'emploi en situation de handicap parmi les demandeurs d'emploi, tous publics confondus, est de 9,4% dans la région Rhône-Alpes pour les catégories 1, 2 et 3 de la demande.

Cette part varie entre 6,3% et 14,6% dans les ZTEF.

La répartition des Zones Territorialisées Emploi Formation est la suivante :

- 8 zones présentent des résultats autour de la moyenne de la dispersion (entre 9,0% et 10,3 %)
- 3 zones présentent un pourcentage de demandeurs handicapés plutôt faible (inférieur à 7,7%) : Grand Lyon Centre et Nord (CT9C), Rhône Sud et Ouest (CT9D) et Genevois - Haut Savoyard (CT4D)
- 4 zones présentent une proportion de demandeurs handicapés plutôt forte (supérieure à 11,6%) : Ardèche Méridionale (CT7A), Loire Sud (CT2A), Forez (CT2B) et Roannais (CT2C).

⁽¹⁾ Pour plus d'information, voir la note méthodologique « Changement de zonage infra-territorial en Rhône-Alpes », CRDI Rhône-Alpes - Pôle Observatoire.

Définitions

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les personnes administrativement reconnues, les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les titulaires d'une rente accident du travail, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-2 du code du travail).

Dans les pages suivantes, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte ont évolué en lien avec les nouvelles catégories publiées par la DARES et Pôle emploi. En effet, en conformité avec les recommandations du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon les nouveaux regroupements statistiques (catégories A, B, C, D et E découlant des anciennes catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8).

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

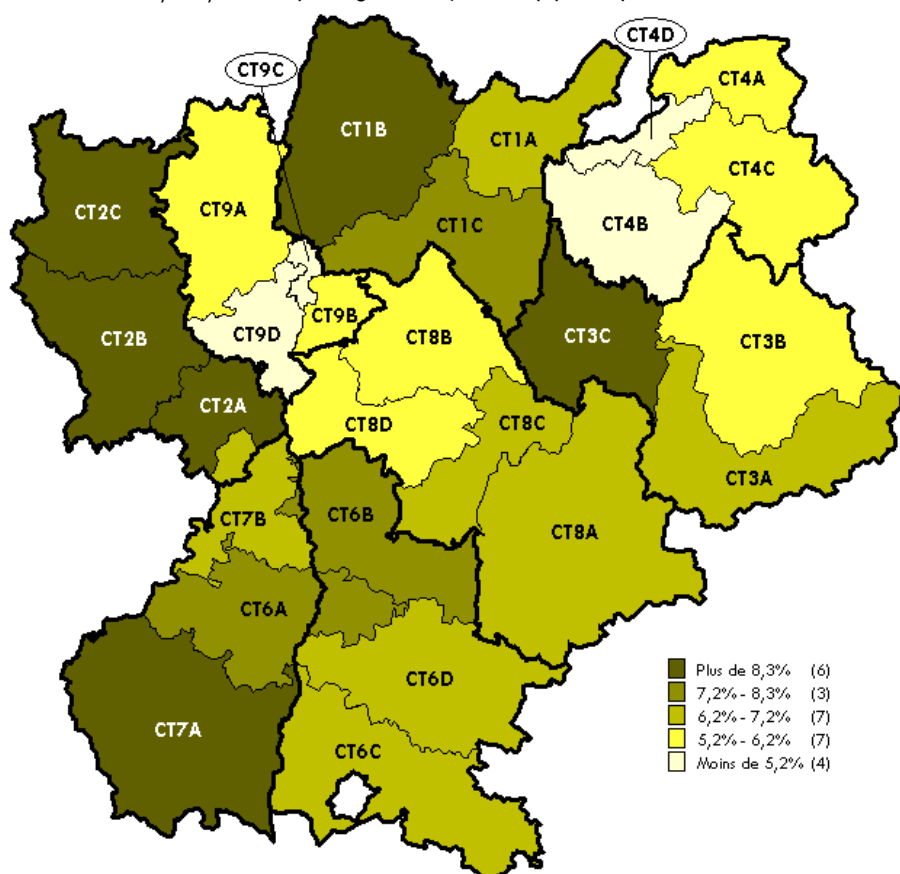
Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Carte n°1 : Part des demandeurs d'emploi en situation de handicap parmi l'ensemble de la demande d'emploi au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap rapporté aux demandeurs d'emploi, tous publics confondus (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la demande d'emploi (catégories A, B et C) s'élève à :

- 6,0% en France,
- 6,6% en Rhône-Alpes.

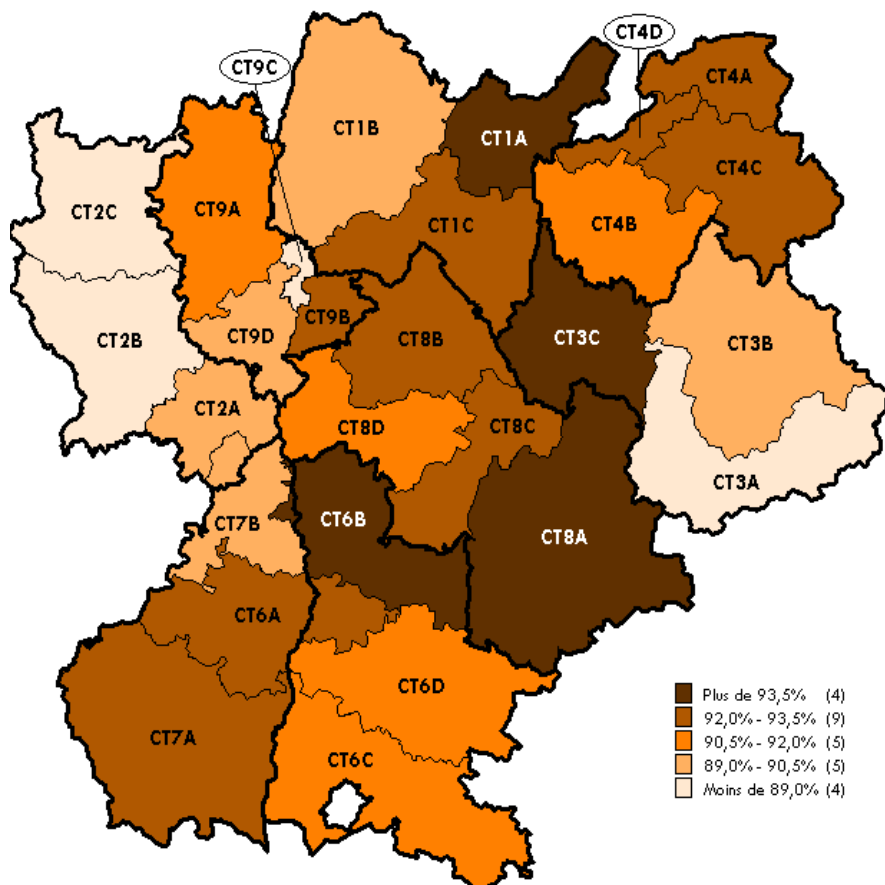
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 6,7%
 Maximum : 9,5%
 Minimum : 3,2%
 Ecart-type : 1,6

6 ZTEF enregistrent une part supérieure à 8,3%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°2 : Part des demandeurs de catégories A, B et C parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des demandeurs de catégories A, B et C parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap s'élève à :

- 90,1% en France,
- 91,7% en Rhône-Alpes.

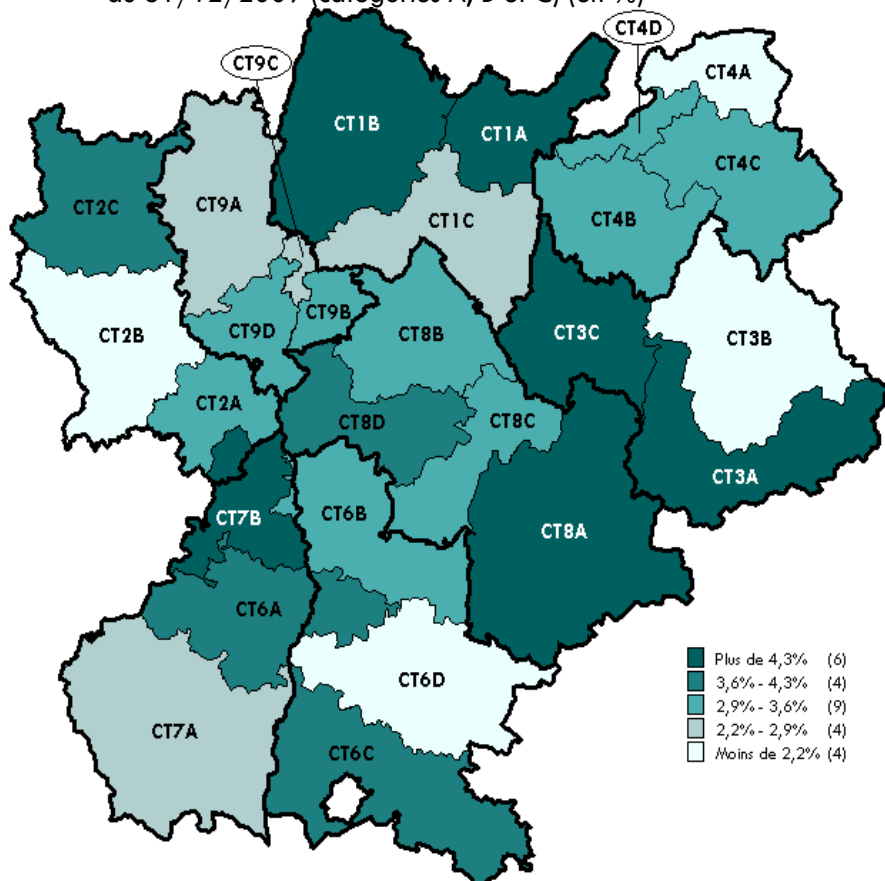
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 91,2%
 Maximum : 94,4%
 Minimum : 85,5%
 Ecart-type : 2,2

4 ZTEF enregistrent une part supérieure à 93,5%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°3 : Part des demandeurs âgés de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des demandeurs ayant moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C) s'élève à :

- 3,5% en France,
- 3,3% en Rhône-Alpes.

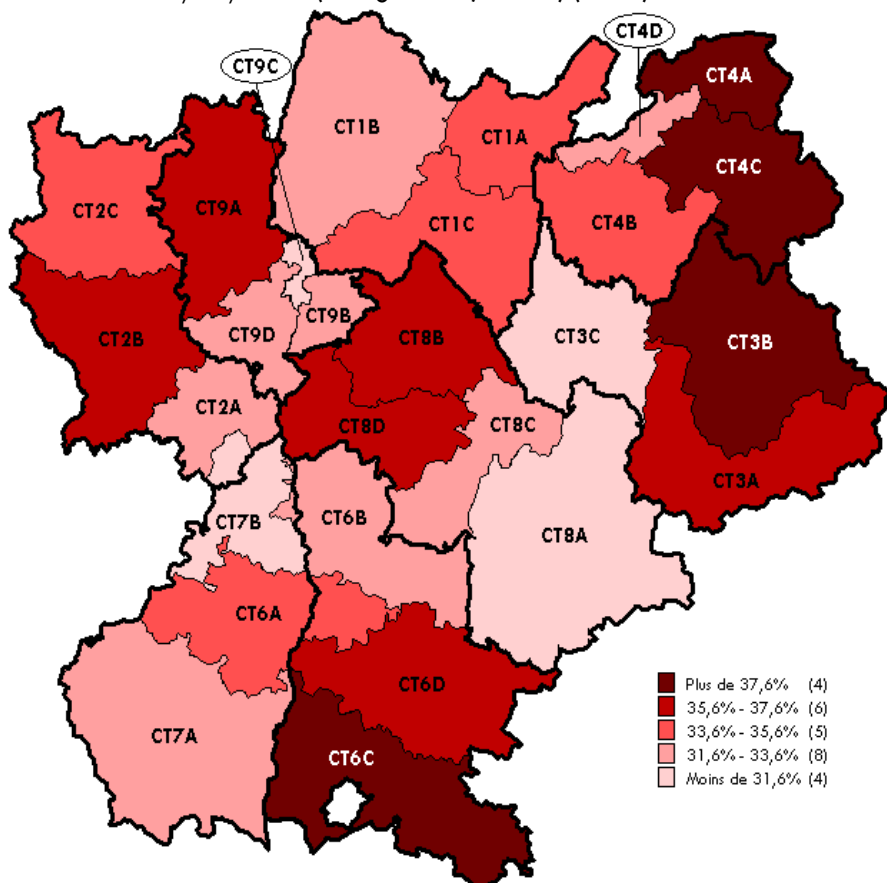
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 3,3%
 Maximum : 5,0%
 Minimum : 1,42%
 Ecart-type : 1,0

6 ZTEF enregistrent une part supérieure à 4,3%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°4 : Part des demandeurs âgés de plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi handicapés âgés de plus de 50 ans rapporté au nombre total de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des demandeurs ayant plus de 50 ans parmi les demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C) s'élève à :

- 33,8% en France,
- 33,6% en Rhône-Alpes.

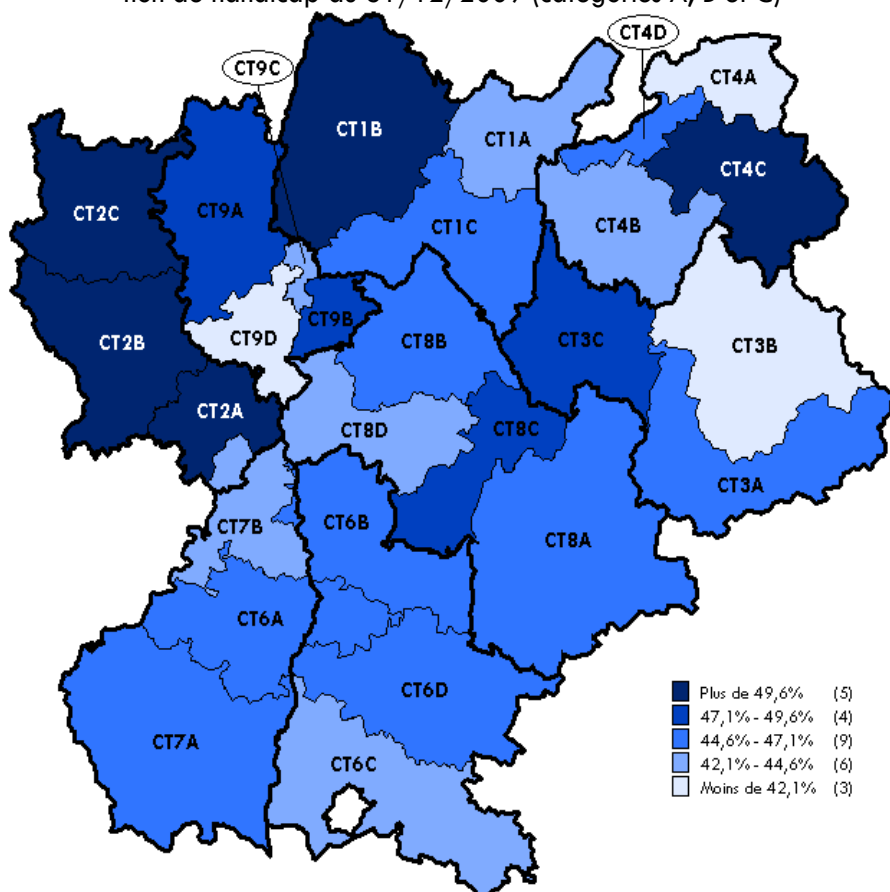
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 34,6%
 Maximum : 42,3%
 Minimum : 29,3%
 Ecart-type : 3,0

4 ZTEF enregistrent une part supérieure à 37,6%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°5 : Part des demandeurs à la recherche d'un emploi non qualifié parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C)



Définition :

Nombre de demandeurs en situation de handicap à la recherche d'un emploi non qualifié (manœuvre, ouvrier spécialisé et employé non qualifié) rapporté au nombre de demandeurs d'emploi handicapés (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des demandeurs non qualifiés parmi les demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C) s'élève à :

- 44,4% en France,
- 46,4% en Rhône-Alpes.

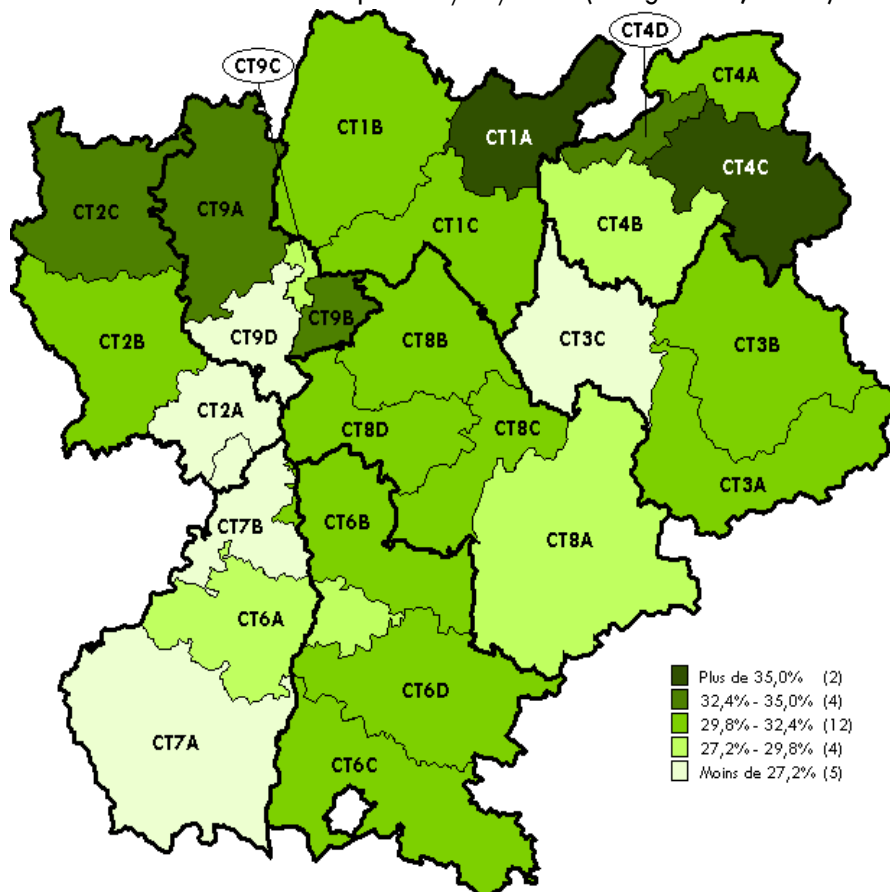
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 45,8%
 Maximum : 53,6%
 Minimum : 38,3%
 Ecart-type : 3,7

5 ZTEF enregistrent une part supérieure à 49,6%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°6 : Part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C)



Définition :

Nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap sans diplôme ou titulaire du certificat d'études rapporté au nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des demandeurs non diplômés ou titulaires du certificat d'études parmi les demandeurs d'emploi handicapés (catégories A, B et C) s'élève à :

- 31,5% en France,
- 30,3% en Rhône-Alpes.

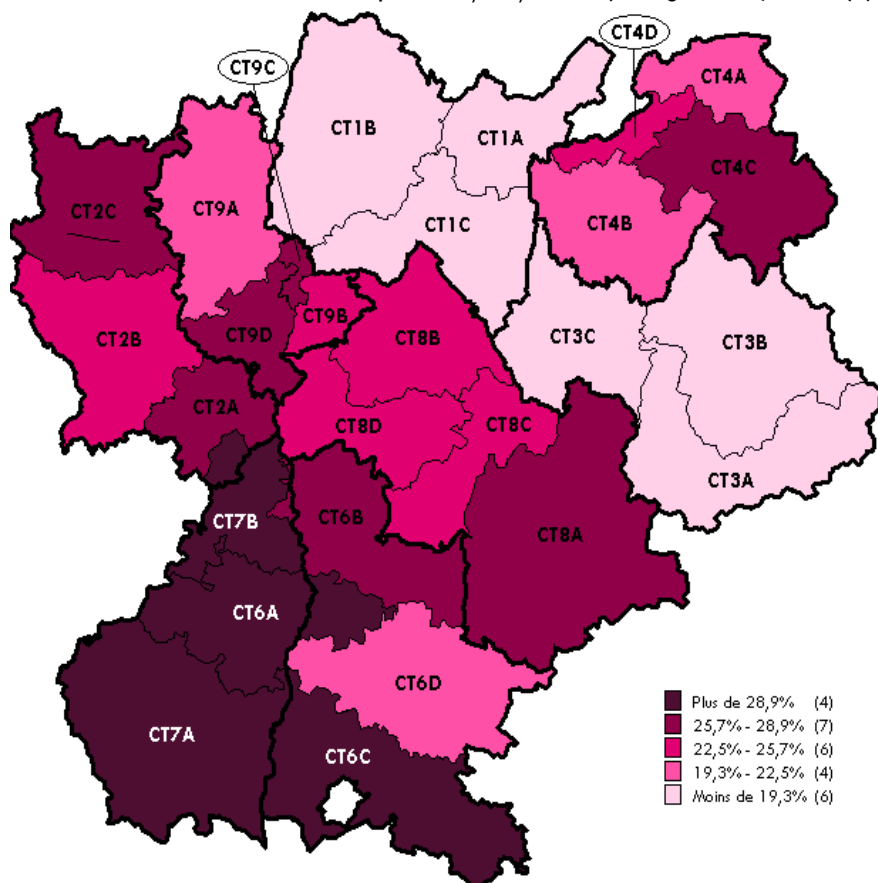
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 31,1%
 Maximum : 41,2%
 Minimum : 24,2%
 Ecart-type : 4,0

2 ZTEF enregistrent une part supérieure à 35,0%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°7 : Part des chômeurs de très longue durée (chômage de deux ans et plus) parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre de demandeurs à la recherche d'un emploi depuis deux ans et plus rapporté au nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des chômeurs de très longue durée (chômage de deux ans et plus) parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à :
 - 27,2% en France,
 - 25,2% en Rhône-Alpes.

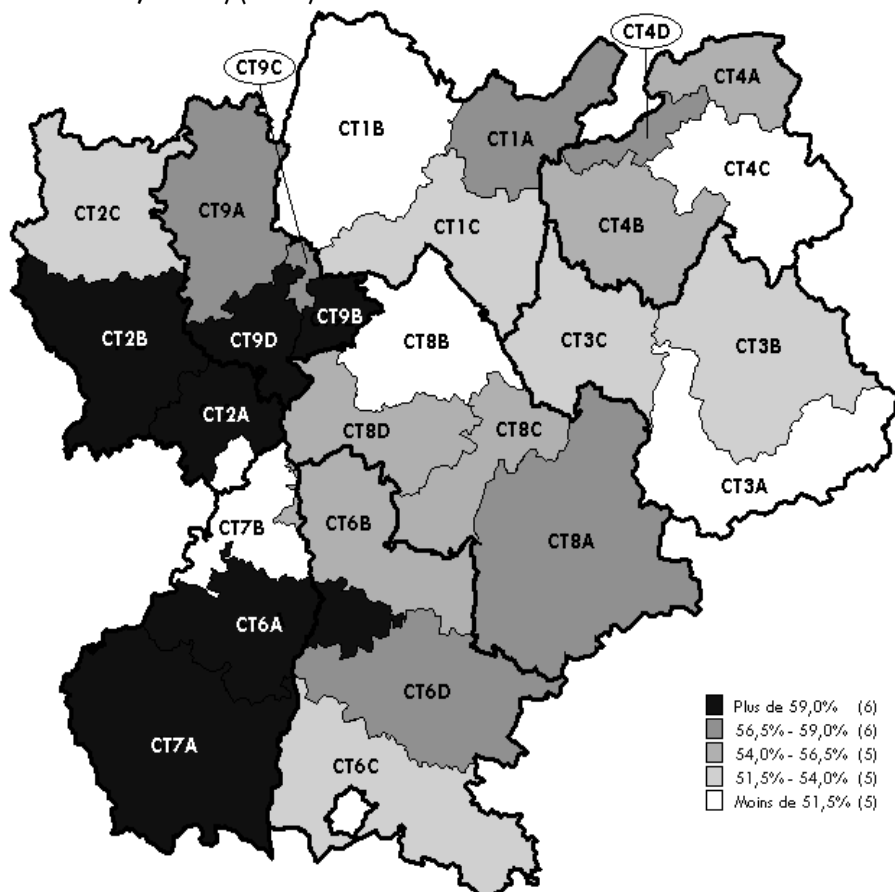
Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 24,1%
 Maximum : 34,7%
 Minimum : 15,5%
 Ecart-type : 4,9

4 ZTEF enregistrent une part supérieure à 28,9%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Carte n°8 : Part des hommes parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap au 31/12/2009 (catégories A, B et C) (en %)



Définition :

Nombre d'hommes à la recherche d'un emploi rapporté au nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (en %).

Indicateurs de cadrage :

Au 31/12/2009, la part des hommes parmi les demandeurs d'emploi en situation de handicap (catégories A, B et C) s'élève à :
 - 57,3% en France,
 - 56,5% en Rhône-Alpes.

Caractéristiques de la dispersion :

Moyenne : 55,2%
 Maximum : 61,1%
 Minimum : 46,7%
 Ecart-type : 3,8

6 ZTEF enregistrent une part supérieure à 59,0%.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 31/12/2009, catégories A, B et C de la demande d'emploi, extraction au 23/02/2010.
 Traitement : CRDI Rhône-Alpes, Pôle Observatoire.

Cette publication semestrielle "Portraits territoriaux" est un document développé au niveau des Zones Territorialisées Emploi Formation (ZTEF) de la région Rhône-Alpes. Elle a pour objectif de faciliter l'élaboration de diagnostics territoriaux dans le cadre du Service Public de l'Emploi et dans le cadre des Contrats Territoriaux Emploi Formation (CTEF).

Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes par Sandrine VANDEVELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle ARSAC, Responsable de l'Observatoire de l'emploi des personnes handicapées (Tél.: 04 75 78 34 57).

Date de mise en ligne : Avril 2010.

Sources d'information utilisées

Pôle emploi, DEFM Persée au 31/12/2009.

Conseil régional Rhône-Alpes; Fichier « Périmètres CTEF, CDRA et cantons » au 01/01/2008.

CRDI Rhône-Alpes - Pôle Observatoire : « Changement de zonage infra-territorial en Rhône-Alpes ».

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez plusieurs *études* et *périodiques* dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 38 11

04 75 78 34 57 (ligne directe)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org

 OBSERVATOIRE

Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés.
Service gratuit et personnalisable.